

## CONDITIONS D'INSCRIPTION

### TRANSVULCANIA BY UTMB<sup>®</sup> Annexe au Règlement TRANSVULCANIA by UTMB<sup>®</sup>

#### EDITION 2023 V.0 – DU 4 AU 6 MAI 2023

Les inscriptions seront mises en vente sur le site [www.transvulcania.utmb.world](http://www.transvulcania.utmb.world) le **22 novembre** à 11h00 (heure CET, heure locale de Barcelone et Paris) par achat direct, sans pré-enregistrement ni tirage au sort.

Les inscriptions se feront exclusivement en ligne et le paiement se fera par carte de crédit.

#### 1) SYSTÈME D'INSCRIPTION

---

##### Période de vente :

L'inscription sera réservée aux coureurs dotés d'un UTMB<sup>®</sup> index valide et sur une base préférentielle entre le **22 novembre** à 11h00 et le **24 novembre** à 11h00 CET. À partir du **24 novembre** à 11h00 CET, ils seront ouverts au grand public.

À la fin de cette période, les inscriptions seront ouvertes aux coureurs avec ou sans UTMB<sup>®</sup> index, valables jusqu'au **28 AVRIL 2023** ou jusqu'à épuisement. En cas d'épuisement, l'organisation se réserve le droit de créer une liste d'attente pour couvrir les éventuels désistements. Si une situation se présente dans laquelle il est possible de s'inscrire, les parties intéressées seront informées avant le 15 avril 2023.

### Âge minimum pour s'inscrire :

L'inscription est ouverte à toute personne, homme ou femme, née dans l'année indiquée :

- ULTRA (72K), VOLCANES (48K) y EL ROQUE (28K) (âge minimum 20 ans) : année de naissance 2003 ou antérieure.
- EL ROQUE PROMESAS (28K) (âge minimum 16 ans et âge maximum 19 ans) : année de naissance entre 2007 et 2004.
- VERTICAL CHALLENGE (âge minimum 16 ans) : année de naissance 2007 ou antérieure.

### Catégories d'âge :

Catégories d'âge de l'UTMB® World Series	<b>100K M</b> <b>ULTRA</b>	<b>50K M</b> <b>VOLCANES</b>	<b>20K M</b> <b>EL ROQUE</b>	<b>VERTICAL CHALLENGE</b>
16-17	NON	NON	OUI	OUI
18-19	NON	NON	OUI	OUI
20-34	OUI	OUI	OUI	OUI
35-39	OUI	OUI	OUI	OUI
40-44	OUI	OUI	OUI	OUI
45-49	OUI	OUI	OUI	OUI
50-54	OUI	OUI	OUI	OUI
55-59	OUI	OUI	OUI	OUI
60-64	OUI	OUI	OUI	OUI
65-69	OUI	OUI	OUI	OUI
70-74	OUI	OUI	OUI	OUI
75-79	OUI	OUI	OUI	OUI
80-84	OUI	OUI	OUI	OUI
85+	OUI	OUI	OUI	OUI

### Expérience :

Il est important d'être conscient du terrain exigeant et du fait qu'il s'agit de courses semi-autonomes. Transvulcania by UTMB® n'est pas une épreuve pour les débutants en trail running. Pour cette raison, l'organisation recommande d'avoir un UTMB® index, c'est-à-dire, un niveau de performance minimum de 420 dans la catégorie de course 100k et de 400 dans la catégorie de course 50k, que vous allez faire, car c'est la valeur avec laquelle

les temps limites sont fixés. Avec un UTMB® index inférieur à ce chiffre, il est très probable que le coureur ne pourra pas passer les barrières de temps car il ne pourra pas respecter les temps établis. Il est donc conseillé de ne pas s'inscrire à l'ULTRA, ni au VOLCANES, avec un UTMB® index inférieur à 420 et 400 respectivement. **L'organisation est très exigeante quant au respect des barrières de temps maximum.**

Plus d'informations sur : <https://utmb.world/utmb-index>

### Coureurs d'élite

Afin d'accorder une reconnaissance équitable aux athlètes de haut niveau et de garantir un traitement équitable des demandes d'inscription, nous réservons des places aux athlètes d'élite en fonction de leur indice de performance. Les coureurs d'élite doivent s'inscrire pendant la période d'inscription.

	Hommes			Femmes			
	50K	100K	100 M	50K	100K	100 M	
Direct et gratuit	850	820	800	710	690	650	
Direct et en payant les frais d'inscription	800	770	720	650	610	560	Ou les trois premiers coureurs de leur pays.

Les coureurs qui répondent aux critères peuvent bénéficier des conditions d'inscription ci-dessus. Ils doivent demander leur inscription en envoyant un courriel à [info@transvulcaniabyutmb.com](mailto:info@transvulcaniabyutmb.com).

Devoirs :

En contrepartie, les coureurs élités s'engagent à :

- Être présent aux conférences de presse et cérémonies officielles auxquelles ils sont invités.
- Être présent aux remises des prix s'ils sont concernés.
- Accepter de porter une balise GPS fournie par l'organisation au départ de la course, pendant toute la durée de la course ; puis à rendre cette balise à l'issue de leur course.
- Être présent sur la ligne de départ au plus tard 20 minutes avant le départ de l'épreuve.
- Publiez au minimum sur ses réseaux sociaux un post indiquant sa participation, avec tag inclu (@transvulcaniabyutmb).

## 2) FRAIS D'INSCRIPTION

---

Les frais d'inscription sont variables en fonction de la date d'inscription et sont limités à un certain nombre de dossards.

Prix minimum et maximum pour chacune des courses, IGIC comprise :

Course	Prix minimum	Prix maximum
<b>ULTRA</b>	135 €	160 €
<b>VOLCANES</b>	80€	110€
<b>EL ROQUE</b>	45€	80€
<b>EL ROQUE PROMESAS</b>	45€	80€
<b>VERTICAL CHALLENGE</b>	25€	25€

Les prix comprennent l'IGIC (7%) et les frais d'inscription. Des frais d'inscription bancaires et administratifs de 8 % seront ajoutés au prix d'achat total. Ce montant n'est pas remboursable en cas d'annulation, même s'il s'agit d'une assurance contractée.

Prix\* pour les résidents de l'île de La Palma :

Course	RESIDENTS*	RESIDENTS*
	Prix minimum	Prix maximum
<b>ULTRA</b>	81€	96€
<b>VOLCANES</b>	48€	66€

<b>EL ROQUE</b>	29,30€	52€
<b>EL ROQUE PROMESAS</b>	29,30€	52€
<b>VERTICAL CHALLENGE</b>	15€	15€

(\*) Afin de bénéficier du prix réduit pour être résident de l'île de La Palma, il sera nécessaire de joindre au formulaire d'inscription une carte d'identité ou un certificat de résidence sur l'île de La Palma en cours de validité. Cela sera fait dans un délai maximum de 15 jours après l'enregistrement. Dans le cas où la résidence habituelle sur l'île de La Palma ne peut être justifiée ou que la documentation présentée n'est pas considérée comme adéquate, l'organisation procédera à l'annulation de l'inscription sans droit au remboursement du paiement effectué.

Les prix comprennent l'IGIC (7%) et les frais d'inscription. Des frais d'inscription bancaires et administratifs de 8 % seront ajoutés au prix d'achat total. Ce montant n'est pas remboursable en cas d'annulation, même s'il s'agit d'une assurance contractée.

### 3) QUI EST INCLUS

---

- Droit de participer à la course.
- Dossard nominatif. Bracelet.
- Cadeau de participation.
- Sac d'équipement personnel à utiliser pendant la course. Dans les courses ULTRA, VOLCANES, EL ROQUE / ROQUE PROMESAS, VERTICAL CHALLENGE.
- Chips (2) pour le contrôle du temps.
- Plateforme de suivi Livetrail, pour le suivi du coureur par les accompagnants.
- LiveRun APP pour la gestion de la course par le coureur, et système SOS.
- Accès à des points de ravitaillement avec nourriture et boissons.
- Transport vers les points de départ de l'ULTRA, VOLCANES et EL ROQUE /ROQUE PROMESAS.
- Balisage de parcours et personnel de contrôle en montagne.
- Assistance médicale pendant la course avec le dispositif de sécurité, de sauvetage et de secours propre à l'organisation.

- Gestion et transport du SAC D'ÉQUIPEMENT PERSONNEL (ULTRA, VOLCANES, EL ROQUE / ROQUE PROMESAS).
- Cadeau finisher.
- Diplôme finisher.
- Services finaux des courses ; douches et ravitaillements finaux selon la course.
- Assurance Responsabilité Civile pour les participants.
- Obtention des Running Stones pour le tirage au sort de l'UTMB<sup>®</sup> Mont-blanc, en étant finisher (ULTRA, VOLCANES, EL ROQUE / ROQUE PROMESAS).

## 4) TRANSFERT DES INSCRIPTIONS

---

### a) Transfert vers un autre coureur

Pour des raisons de sécurité et de contrôle, l'inscription est nominative et non transférable. Toutefois, il est possible de transférer l'inscription jusqu'à un mois avant la course à un autre coureur, à condition que ce dernier remplisse également les conditions mentionnées ci-dessus pour cette course. L'inscription initiale ne sera pas remboursée et le nouveau coureur devra payer un montant supplémentaire de 20 euros pour les frais administratifs et s'inscrire à l'adresse suivante [www.transvulcania.utmb.world](http://www.transvulcania.utmb.world).

En cas de manquement à cette obligation, aucun changement d'inscription ne sera accepté.

### b) Transfert à une autre course du même évènement

Il est possible de changer une course pour une autre course de plus courte distance jusqu'à 1 mois avant la course si des places sont disponibles. La différence des frais d'inscription ne sera pas remboursée.

Il est également possible de demander un changement d'inscription à une course d'une distance plus longue. Ce changement ne se fera pas automatiquement et il appartiendra aux organisateurs de la course de l'accepter ou non. Dans ce cas, le coureur devra payer la différence de prix. Le prix final sera le prix en vigueur au moment de l'acceptation de la modification par l'organisation.

## 4) L'ANNULATION D'UNE INSCRIPTION

---

### a) Assurance annulation d'inscription

Les coureurs qui le souhaitent peuvent souscrire une assurance annulation. L'assurance annulation contractée a pour objet de permettre le remboursement des frais intégraux

inhérents à l'inscription du Transvulcania by UTMB<sup>®</sup> 2023 dans le cas où un participant demanderait l'annulation de son inscription exclusivement pour les raisons et conditions indiquées dans :

RP ES Standard – Refundable

Les coureurs qui souhaitent souscrire cette assurance devront payer un supplément de 10 % des frais d'inscription. **L'assurance annulation doit être souscrite uniquement au moment de l'inscription.**

L'annulation d'une inscription ou la non-participation à la course pour laquelle vous êtes inscrit ne vous donne pas droit à une inscription prioritaire les années suivantes.

**Aucun remboursement ne sera effectué aux coureurs qui souhaitent annuler leur participation à la course et qui n'ont pas souscrit une assurance annulation au moment de l'inscription.**

b) Conditions exceptionnelles d'annulation de l'événement.

Si l'événement ou une course est annulée ou si l'événement doit être organisé différemment (par exemple une ou plusieurs courses doivent être annulées), pour toute raison non imputable au contrôle d'UTMB<sup>®</sup> Iberia, plus de 60 jours avant le départ, les coureurs seront partiellement remboursés de leurs frais d'inscription. Le montant du remboursement sera décidé de manière à permettre à l'organisation de faire face aux dépenses engagées à partir de la date d'annulation.

Les coureurs seront remboursés comme suit :

	% remboursable
Avant le 6 janvier 2023	60%
Avant le 6 mars 2023	30%

Après le 6 mars 2023	Pas de remboursement
----------------------	----------------------

Si une course est annulée moins de 60 jours avant le départ (après le 6 mars 2023) ou si une course en cours est interrompue, pour toute raison indépendante de la volonté d'UTMB® Iberia ou de SODEPAL, les frais d'inscription ne seront pas remboursés.

## 5) ASSURANCE ACCIDENT et RC

---

Tous les participants doivent être en possession d'une assurance accident individuelle qui couvre les frais de sauvetage et d'évacuation en montagne, sur le territoire espagnol, Y **COMPRIS LES ILES CANARIES**, jusqu'à une altitude d'au moins 3 000 mètres, ainsi que les **frais probables d'hospitalisation**. L'assurance doit couvrir la pratique du trail running et la participation à des courses de montagne de longue distance. L'assurance peut être souscrite par toute organisation, fédération ou compagnie d'assurance du choix du participant. L'assurance doit être valide et en vigueur à la date de la course.

Toutefois, l'organisation offre aux coureurs qui n'ont pas souscrit une assurance appropriée, ou qui souhaitent étendre leur couverture, la possibilité d'en souscrire une au moment de l'inscription. Hautement recommandé pour tous les coureurs.

Lors de l'inscription et jusqu'à 15 jours avant le départ de la course, le coureur peut joindre la police ou le document attestant qu'il est en possession de ladite assurance avec la couverture minimale indiquée ci-dessus. **Les organisateurs se réservent le droit d'annuler l'inscription sans droit à remboursement pour les coureurs qui n'ont pas présenté l'assurance dans le délai et selon les modalités indiqués.**

En cas de sauvetage, d'assistance médicale, de traitement, etc., et si le coureur n'a pas d'assurance accident valide, ces frais seront à la charge du coureur.

**Les évacuations médicales par hélicoptère et les périodes d'hospitalisation peuvent être facturées.** Le choix d'une évacuation dépend exclusivement de l'organisation, qui donnera systématiquement la priorité à la sécurité des participants. Le choix du moyen d'évacuation et du lieu d'hospitalisation dépend uniquement de la décision des secouristes et des **médecins officiels**. Les frais résultants de l'utilisation de moyens exceptionnels de sauvetage ou d'évacuation sont à la charge de la personne soignée, qui doit également assurer elle-même le retour du lieu où elle a été évacuée. Il est de la seule responsabilité du coureur de soumettre un dossier ou un fichier à son assureur personnel dans le délai approprié après l'évacuation et le traitement médical.





L'organisation souscritra une assurance Responsabilité Civile au nom de chaque coureur (déjà incluse dans les frais d'inscription).

Santa Cruz de la Palma, novembre 2022.